

DIPLÔMES D'ÉTAT

Guide d'inscription aux examens



Baccalauréat Professionnel | Juin 2026



Vous préparez votre **Baccalauréat professionnel**
pour la session de Juin 2026 ?

Academee vous accompagne et vous donne
toutes les informations utiles pour une inscription
en toute sérénité.

Suivez le guide !





Baccalauréat Professionnel | Session de Juin 2026

La plupart des Académies ouvrent les inscriptions en ligne, dès la mi-octobre.

Ne manquez pas cette 1ère étape obligatoire,
si vous souhaitez passer les épreuves en juin prochain !

Sommaire

1. Comment m'inscrire ?
2. Quand dois-je m'inscrire ?
3. Questions fréquentes

1. Comment m'inscrire ?

EN BREF, CE QU'IL FAUT SAVOIR

pour vous inscrire aux examens :

- › La procédure d'inscription au Baccalauréat Professionnel se fait en ligne, sur le site "Cyclades".
- › Le processus se déroule en 3 étapes.

ÉTAPE 1 : ACTIVATION DE MON COMPTE CYCLADE

ÉTAPE 2 : PRÉ-INSCRIPTION À L'EXAMEN

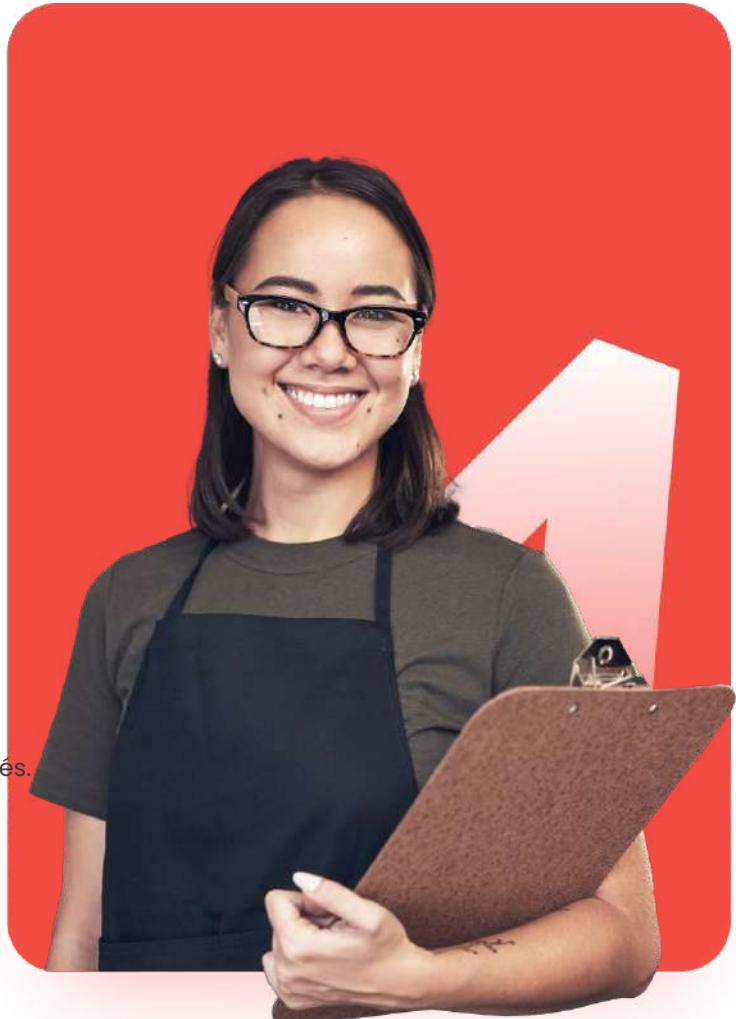
ÉTAPE 3 : FINALISATION DE MON INSCRIPTION AVANT LA CLÔTURE

- › La période d'inscription n'est PAS la même pour tous. Elle dépend de l'Académie à laquelle vous êtes rattaché, selon votre lieu de résidence.

IMPORTANT: Aucune inscription, aucune pièce justificative n'est acceptée hors des délais fixés. Toute absence ou erreur de pièce ou de paiement entraîne l'annulation de l'inscription.

NB : "Cyclades" vous recommandent vivement de lire impérativement la

notice d'inscription - mise à votre disposition sur le site.



1. Comment m'inscrire ?

ÉTAPE 1: ACTIVATION DE MON COMPTE SUR CYCLADES.

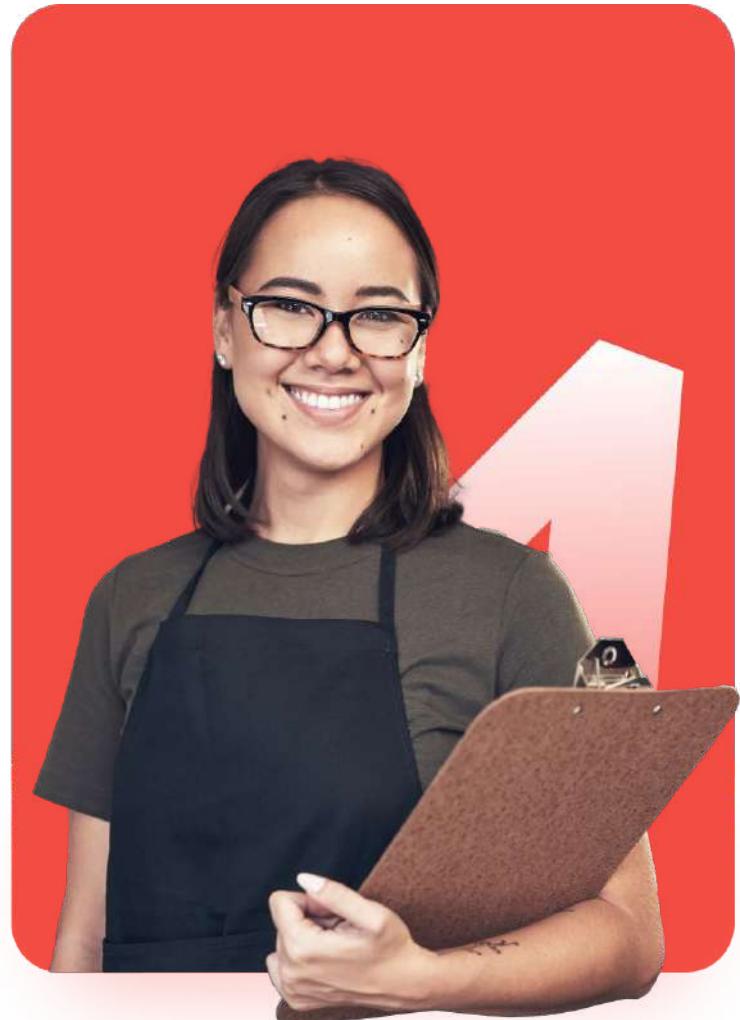
1. Je me rends sur le site "Cyclades":
<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

2. Je clique sur "Créer mon compte" et je remplis le formulaire.
Attention : Veillez à bien utiliser une adresse mail valable et à saisir vos données civiles telles qu'elles apparaissent sur votre pièce d'identité.

3. Un pop-up m'informe que je vais recevoir un mail du site Cyclades. Je dispose alors de 48H, pour cliquer sur le lien inséré dans cet e-mail et ainsi activer mon compte.



NB: L'envoi de ce mail d'activation peut être instantané ou bien prendre quelques heures. Patientez si besoin et pensez à bien vérifier vos spams.



1. Comment m'inscrire ?

ÉTAPE 2 : PRÉ-INSCRIPTION À L'EXAMEN DEPUIS MON COMPTE CYCLADES.

1. Je me connecte à mon compte, précédemment activé.

C'est uniquement depuis cet espace que vous pourrez procéder à votre pré-inscription.

Lorsque vous êtes connecté à votre espace, vos Nom et Prénom apparaissent en haut à droite du site.

2. Je clique sur le chemin suivant :

> **Bouton Menu** (en haut à gauche >>> )

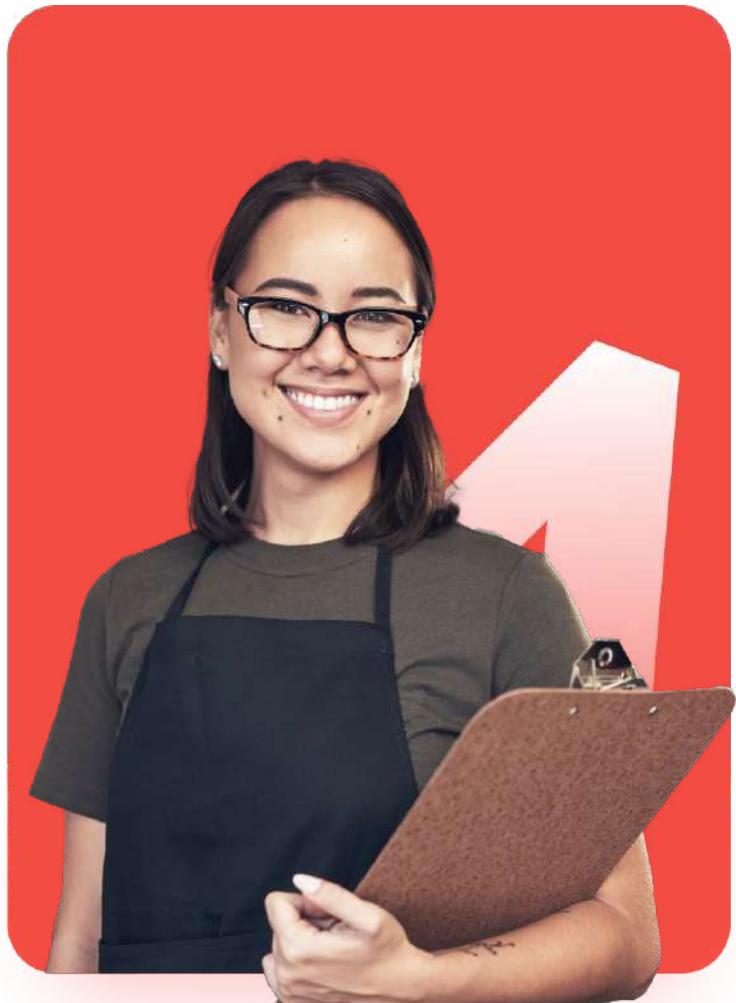
> **Examens**

> **Baccalauréat Professionnel**

> **2026**

> **Je sélectionne mon Académie**

> **Valider** (en bas à droite)



1. Comment m'inscrire ?

ÉTAPE 2 : PRÉ-INSCRIPTION À L'EXAMEN DEPUIS MON COMPTE CYCLADE.

3. Et voilà !

Il ne vous reste plus qu'à renseigner les champs obligatoires, en vous aidant au besoin du tutoriel vidéo du site.

Bon à savoir !

À l'étape du "**CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT**", en fonction des Académies, seules des propositions génériques apparaissent et Academee n'apparaît pas nommément.
Nous vous demandons de choisir la proposition générique la plus adaptée.

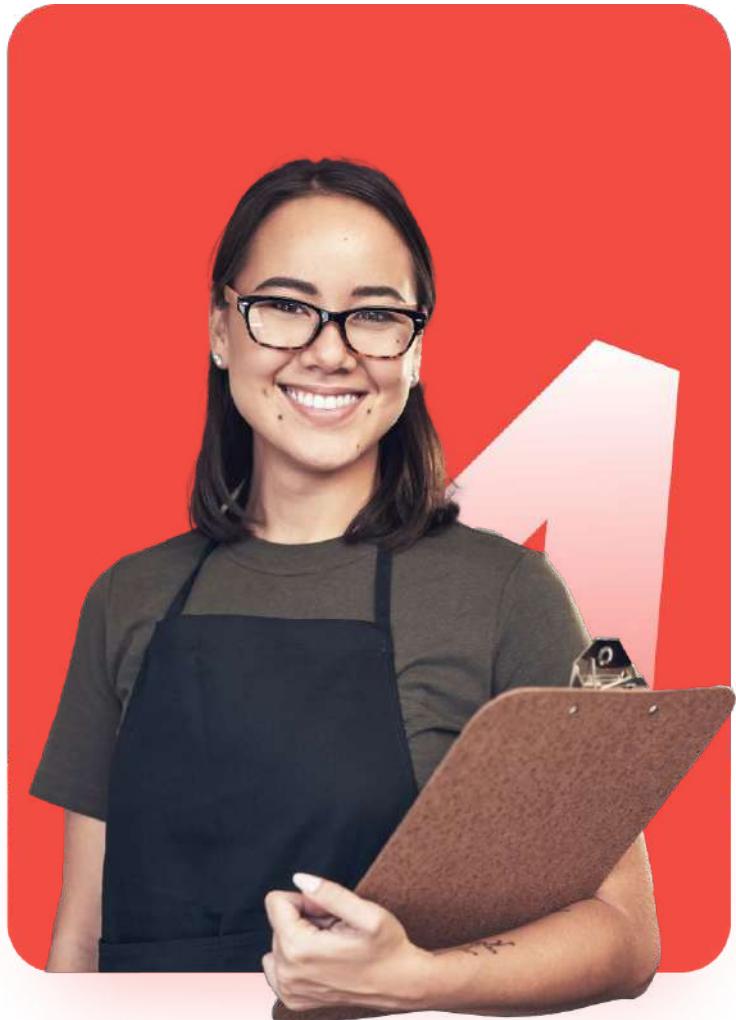
Par exemple :

- "Autre Formation à Distance"
- "Par correspondance autres"
- "Enseign. à distance hors CNED"
- ...



[Tutoriel Vidéo "Cyclades"](#)

NB : Assurez-vous de bien renseigner votre adresse complète (Bat, n° d'Appt...) à laquelle vos relevés de notes et bulletins vous seront envoyés. Après validation du formulaire, vous recevrez un mail de confirmation, avec votre numéro de candidat. À ce stade, votre pré-inscription est enregistrée. Toutefois votre inscription devra être finalisée avant la clôture des inscriptions (étape suivante).



1. Comment m'inscrire ?

ÉTAPE 3 : FINALISATION DE MON INSCRIPTION AVANT LA CLÔTURE

1. JE CONSULTE MON ESPACE CANDIDAT

“MES DOCUMENTS”

Vous y trouverez au format pdf une confirmation d'inscription, ainsi que l'ensemble des pièces justificatives demandées – que vous pourrez envoyer à votre Académie selon les consignes figurant sur la liste.

“LES FORMULAIRES”

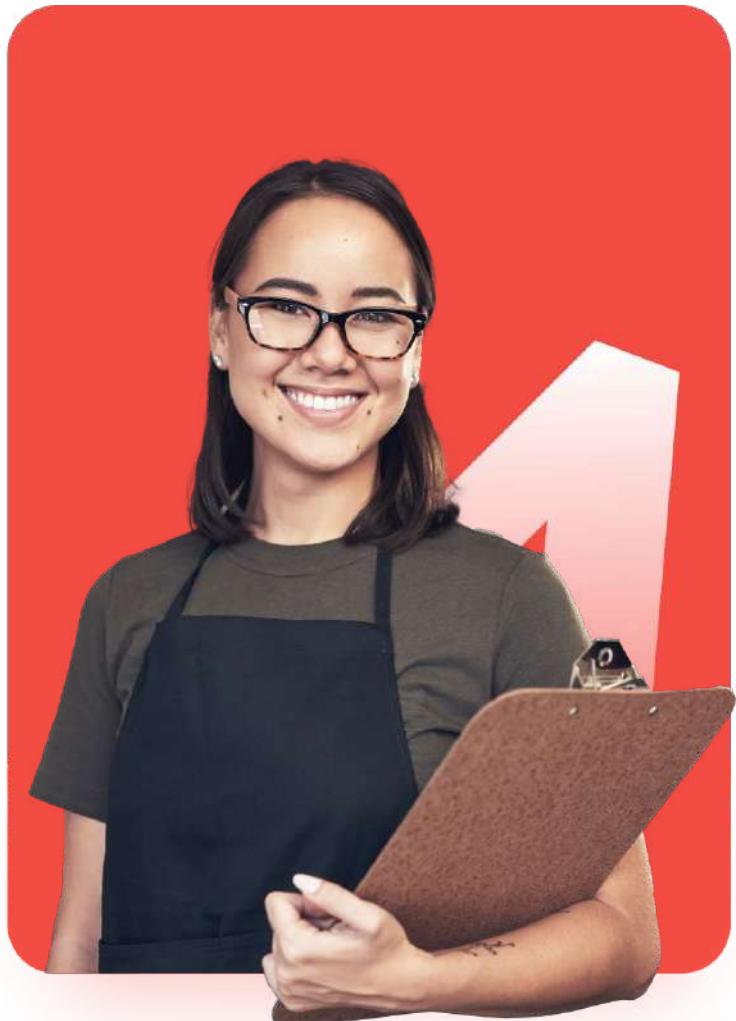
Certaines inscriptions aux examens requièrent le remplissage de formulaire, mis à votre disposition dans cet espace.

“MES JUSTIFICATIFS”

C'est l'espace de dépôt depuis lequel vous ferez suivre l'ensemble des pièces demandées.

2. JE DÉPOSE L'ENSEMBLE DES PIÈCES DEMANDÉES AVANT LA DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Pendant toute la période d'inscription, vous pourrez modifier votre candidature. Toutes les pièces justificatives demandées par votre académie (*listées dans “Mes documents”*) devront être fournies impérativement avant la date de clôture des inscriptions de votre Académie. Si vous envoyez vos justificatifs par voie postale, nous vous conseillons de le faire en recommandé.



2. Quand dois-je m'inscrire ?

Baccalauréat Professionnel | Session de Juin 2026

Retrouvez toutes les périodes d'inscriptions de votre examen ci-dessous,
ou directement depuis le site "Cyclades" via le menu "Ouverture des services".

NB : Votre Académie correspond obligatoirement à la zone géographique où vous résidez. Les dates ci-après sont arrêtées au 16/10/2025.

Académie	Date d'ouverture	Date clôture	Académie	Date d'ouverture	Date clôture
Aix-Marseille	vendredi 10 octobre 2025 à 12h00	lundi 17 novembre 2025 à 12h00	Mayotte	lundi 6 octobre 2025 à 9h00	vendredi 21 novembre 2025 à 17h00 (heure locale)
Amiens	lundi 6 octobre 2025 à 9h00	vendredi 15 novembre 2025 à 17h00	Montpellier	lundi 13 octobre 2025 à 8h00	vendredi 14 novembre 2025 à 18h00
Besançon	mercredi 8 octobre 2025 à 9h00	mercredi 12 octobre 2025 à 12h00	Nancy-Metz	mardi 14 octobre 2025 à 10h00	lundi 3 novembre 2025 à 22h00
Bordeaux	jeudi 9 octobre 2025 à 9h00	vendredi 14 novembre 2025 à 12h00	Nantes	mercredi 8 octobre 2025 à 9h00	vendredi 14 novembre 2025 à 18h00
Clermont-Ferrand	lundi 6 octobre 2025 à 9h00	vendredi 7 novembre 2025 à 17h00	Nice	mardi 7 octobre 2025 à 15h00	vendredi 14 novembre 2025 à 17h00
Corse	lundi 6 octobre 2025 à 9h00	mercredi 12 octobre 2025 à 17h00	Normandie	jeudi 9 octobre 2025 à 9h00	vendredi 14 novembre 2025 à 17h00
Créteil	mercredi 8 octobre 2025 à 9h00	dimanche 16 novembre 2025 à 12h00	Nouvelle-Calédonie	avril 2026	mai 2026
Dijon	mercredi 8 octobre 2025 à 9h00	lundi 10 novembre 2025 à 12h00	Orléans-Tours	mercredi 8 octobre 2025 à 8h00	vendredi 7 novembre 2025 à 17h00
Grenoble	mardi 7 octobre 2025 à 9h00	vendredi 7 novembre 2025 à 22h00	Paris	mercredi 8 octobre 2025 à 9h00	dimanche 16 novembre 2025 à 12h00
Guadeloupe	lundi 6 octobre 2025 à 9h00	lundi 1er décembre 2025 à 17h00	Poitiers	jeudi 9 octobre 2025 à 10h00	jeudi 13 novembre 2025 à 19h00
Guyane	lundi 3 novembre 2025 à 8h00	vendredi 5 décembre 2025 à 23h59	Polynésie Française	lundi 6 octobre 2025 à 20h00	samedi 15 novembre 2025 à 4h00 (heure de Paris)
La Réunion	mi-octobre 2025	mi-novembre 2025	Reims	lundi 6 octobre 2025 à 9h00	vendredi 7 novembre 2025 à 17h00
Lille	lundi 13 octobre 2025 à 9h00	vendredi 14 novembre 2025 à 17h00	Rennes	lundi 13 octobre 2025 à 8h00	vendredi 21 novembre 2025 à 17h00
Limoges	mercredi 8 octobre 2025 à 8h00	vendredi 14 novembre 2025 à 18h00	Saint-Pierre-et-Miquelon	mi-octobre 2025	mi-novembre 2025
Lyon	mercredi 8 octobre 2025 à 9h00	lundi 1er décembre 2025 à 17h00	Strasbourg	jeudi 9 octobre 2025 à 9h00	vendredi 14 novembre 2025 à 23h59
Martinique	lundi 6 octobre 2025 à 9h00	lundi 1er décembre 2025 à 17h00	Toulouse	lundi 13 octobre 2025 à 8h00	vendredi 14 novembre 2025 à 18h00
			Versailles	mercredi 8 octobre 2025 à 9h00	dimanche 16 novembre 2025 à 12h00

3. Questions fréquentes :

Comment connaître mon Académie ?

L'Académie correspond à la zone géographique du domicile du candidat. Vous devez avoir une adresse de résidence dans l'Académie où vous passez votre examen.

Exemple : Je souhaite m'inscrire dans l'Académie de Toulouse, est-ce possible ? Oui, si vous résidez dans l'un des départements suivants : 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82.

Qu'est-ce que la forme globale et la forme progressive ?

Forme globale/progressive : la forme globale permet de présenter la totalité des épreuves lors d'une seule session d'examen ; la forme progressive permet d'étaler le passage des épreuves sur maximum 5 ans. Vous gardez le bénéfice de vos notes pendant 5 ans.

Dois-je m'inscrire à l'épreuve d'EPS ?

Pour les candidats de la formation continue ou s'inscrivant au titre de l'expérience professionnelle de 3 ans, pas d'obligation d'inscription et pas de justificatif à fournir ;

Les autres candidats doivent obligatoirement s'inscrire à l'épreuve en se déclarant apte ou inapte (*inapte : joindre le certificat médical académique à la confirmation d'inscription*).

Je souhaite bénéficier d'un aménagement d'épreuve du fait de mon handicap.

Comment faire ?

Répondre « oui » uniquement si vous demandez un aménagement de vos épreuves, et que vous déposez un dossier de demande avant la date limite de retour de la confirmation d'inscription. Vous retrouverez dans l'article FAQ, le formulaire de demande d'aménagement à télécharger (*également disponible sur le site de votre Académie*) :

[Comment communiquer mon besoin d'aménagement d'épreuves ?](#)



3. Questions fréquentes :

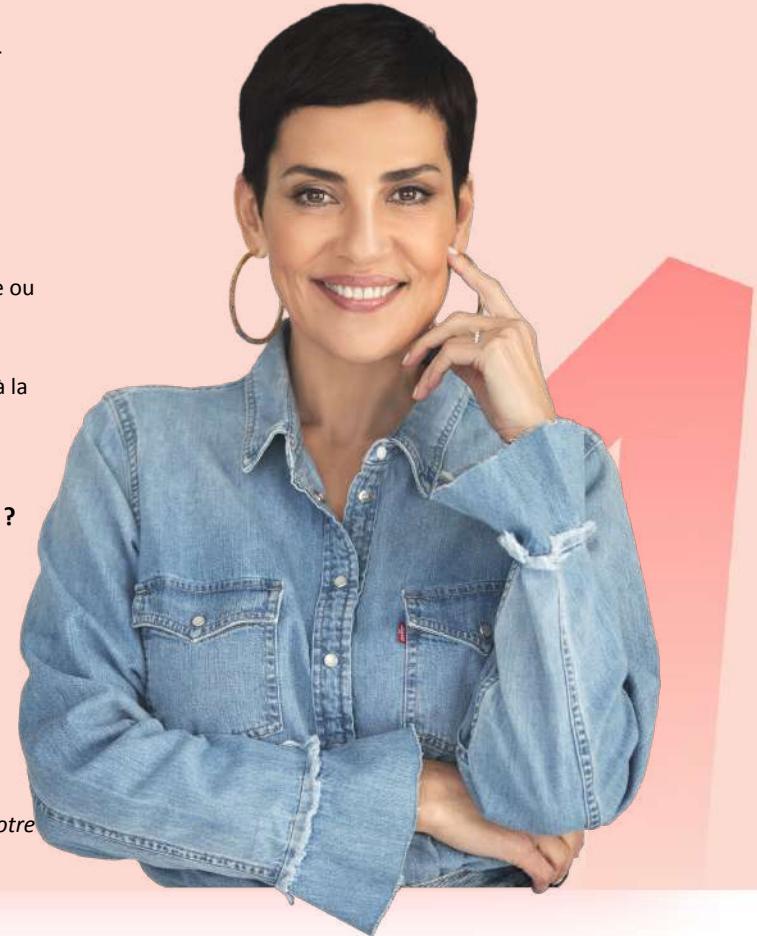
Quelles sont les obligations liées au stage en entreprise / dossier professionnel ?

- Les candidats dits « redoublants » qui ont déjà effectué la totalité de leurs stages durant leur formation peuvent garder leur rapport de stage (*dossier professionnel*) ou en produire un nouveau
- Les candidats doivent effectuer le nombre de semaines de stage indiqué dans le guide de formation
- Les candidats se présentant au titre de l'expérience professionnelle n'ont pas à effectuer de stage
- Les stages et expériences professionnelles devront être justifiés par des attestations de stage ou des certificats de travail, à joindre au dossier professionnel support de l'épreuve évaluant le stage
- Le dossier professionnel sera à envoyer dans l'établissement de passage de l'épreuve orale, à la date précisée sur la convocation, c'est votre Académie qui communiquera ces informations.

Quelles pièces justificatives dois-je fournir à mon Académie pour finaliser mon inscription ?

Toutes les pièces justificatives à fournir sont listées dans votre espace Cyclades “Mes documents”.

- Confirmation/récapitulatif d'inscription (*disponible dans la rubrique "Mes documents" de l'espace candidat Cyclades*) ; elle doit être VÉRIFIÉE, DATÉE ET SIGNÉE
- Photocopie de votre pièce d'identité
- Copie du diplôme/du relevé de notes si déclaration de dispenses
- Pour les candidats ayant déjà présenté l'examen : copie du relevé de notes de la session précédente
- Votre attestation de formation (*elle est disponible sur votre plateforme de formation, dans votre espace profil*)



3. Questions fréquentes :

J'ai validé mon inscription sur internet, que se passe-t-il ensuite ?

Vous recevez par courriel une confirmation d'inscription (*de façon immédiate ou très rapide*).

Vous devez la renvoyer complétée au rectorat avec les documents demandés, avant la date précisée par votre Académie.

Tout dossier d'inscription qui parviendrait au rectorat après cette date, ne sera pas pris en compte et votre inscription sera définitivement annulée.

J'ai donné mon adresse électronique mais je ne reçois pas de message concernant mon inscription.

L'adresse électronique que vous indiquez au moment de votre inscription doit être valable.

Vous êtes entièrement responsable de la gestion de vos courriels : il vous appartient de les consulter régulièrement, y compris les messages considérés comme « indésirables » (*spams*) par votre messagerie.

Je veux modifier mon inscription sur internet, est-ce possible ?

Oui, c'est possible jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Toute modification génère l'envoi systématique d'une nouvelle confirmation d'inscription par courriel.

N'oubliez pas de renvoyer la dernière confirmation d'inscription reçue par courriel : seul ce document permettra de prendre en compte les modifications effectuées.

Je souhaite modifier mon adresse postale, est-ce possible ?

Après validation du formulaire, vous ne pourrez plus modifier vous-même votre lieu de résidence. Si vous avez déménagé, il faudra impérativement contacter le Service des Examens et Concours de votre Académie qui effectuera les modifications. Une note à cet effet est consignée sur votre confirmation d'inscription, dans "Mes documents".



3. Questions fréquentes :

J'ai envoyé mon dossier d'inscription au rectorat comme demandé, mais je n'ai reçu aucun accusé de réception, est-ce normal ?

Oui c'est normal, le rectorat n'accuse pas réception de votre dossier. Vous devez prendre les précautions nécessaires pour que votre dossier parvienne au service des examens dans les délais demandés. Les candidats dont le dossier d'inscription est incomplet ou invalide sont contactés au plus tard début janvier. En cas de dossier non parvenu au rectorat, vous devez aussi être en mesure de prouver que le dossier d'inscription a été envoyé dans les délais.

À défaut, votre inscription ne pourra être confirmée. Pour ce faire, un envoi en recommandé est conseillé.

J'ai déclaré un handicap lors de ma préinscription puis envoyé ma demande d'aménagements d'épreuves. Quand recevrai-je une réponse à ma demande ?

Vous recevezrez une notification par courriel à partir du mois de janvier de l'année de présentation de l'examen. En l'absence de réception de la réponse fin mars au plus tard, il convient alors de contacter sans délai la Direction des examens et concours.

Quand vais-je recevoir ma convocation ?

Elle sera disponible dans le courant du mois d'avril, dans la rubrique "*Mes documents*" de l'espace candidat Cyclades.

Contactez le rectorat si la convocation n'est pas mise à disposition dans ces délais.



C'est à vous !



[Le site "Cyclades"](#)



[Tutoriel Vidéo "Cyclades"](#)

Merci pour votre attention !

